

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise, en renonçant à l'avis de convocation en vertu de l'article 157 du Code municipal, tenue le 24^e jour du mois d'avril 2019, à 11:45 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, à laquelle étaient présents :

M. Jérôme Lavoie,	conseiller	district no.1
Mme Nathalie Girard,	conseillère	district no. 5
Mme Nicole Dufour,	conseillère	district no. 6

Mme Carolle Perron, Directrice générale par intérim

Sous la présidence de M. Nicholas Tremblay, maire suppléant

Les membres du Conseil présents forment quorum.

Aucun citoyen n'était présent à l'assemblée.

RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Que tous les membres du conseil présents à l'assemblée extraordinaire et étant sur le territoire de la Municipalité, renoncent à l'avis de convocation en vertu de l'article 157, du Code municipal.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE SUPPLÉANT

Le Maire, Monsieur Nicolas Tremblay préside et souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

À 11H45, le quorum étant constaté, le maire, Monsieur Nicolas Tremblay déclare la séance ouverte.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2019-04-180

Il est proposé par Mme Nathalie Girard, conseillère
Appuyée par Mme Nicole Dufour, conseillère
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Ambroise adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE
2. VÉRIFICATION DU QUORUM
3. ADOPTON DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉOLUTIONS
 - 4.1 Renonciation à l'avis de convocation
 - 4.2 Pro Gestion : Offre de service « Diagnostic organisationnel trois fonctions »
 - 4.3 Proclamation « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4. RÉSOLUTIONS

4.1 Renonciation à l'avis de convocation

Résolution 2019-04-181

Il est proposé par Mme Nicole Dufour, conseillère
Appuyée par Mme Nathalie Girard, conseillère
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

De renoncer à l'avis de convocation signifié conformément aux dispositions de l'article 157 du Code municipal pour la séance extraordinaire du 24 avril 2019, à 11H45 à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de ville de Saint-Ambroise.

4.2 Pro gestion : Offre de services « diagnostic organisationnel trois fonctions »

Résolution 2019-04-182

CONSIDÉRANT le climat de dégradation constaté depuis quelque temps à la Municipalité de Saint-Ambroise;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Ambroise désire faire appel à une firme externe pour réaliser un diagnostic organisationnel trois fonctions;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation ;

Il est proposé par Mme Nicole Dufour, conseillère
Appuyée par Mme Nathalie Girard, conseillère
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Ambroise, suite à la rencontre avec M. Steeves Jones de Pro Gestion concernant les besoins urgents de la Municipalité pour réaliser un diagnostic organisationnel trois fonctions, afin d'agir de manière éclairée pour assurer son développement, accorde le mandat à la FIRME PRO GESTION, tel que présenté dans une proposition datée du 22 avril 2019 au montant de 6 630\$ taxes en sus; cependant un budget de dépenses provisionnelles est en sus, selon l'entente (repas, kilométrage, temps de déplacement, test au besoin, etc.).

4.3 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Résolution 2019-04-183

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle;

ATTENDU que le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT);

ATTENDU que malgré les efforts faits, l'homophobie est présente dans la société;

ATTENDU qu'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie;

ATTENDU que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par M. Jérôme Lavoie, conseiller
Appuyé par Mme Nathalie Girard, conseillère
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

De proclamer le 17 mai 2019, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

QUE copie de la présente résolution soit transmise pour appui aux autres MRC de la région du Saguenay-Lac-Jean ainsi qu'à Ville de Saguenay.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Madame Nicole Dufour propose de lever la présente séance à 11h48.

Carolle Perron
Directrice générale par intérim

Nicolas Tremblay
Maire suppléant

Carolle Perron
Directrice générale par intérim